

SCCR/46/INF/2 Prov.

Original : anglais

date : 27 mars 2025

**Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes**

**Quarante‑sixième session**

**Genève, 7 – 11 avril 2025**

Ordre du jour provisoire annoté

*Document établi par le Secrétariat*

Informations générales concernant le SCCR

Le Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes (SCCR) a été créé en 1998, conformément à une décision des assemblées des États membres de l’OMPI visant à créer des comités permanents chargés de reprendre les fonctions des comités d’experts existants. Le SCCR était chargé d’“examiner les questions émergentes dans ce domaine”, afin que “les activités de l’OMPI visant à développer le système international de protection du droit d’auteur et des droits connexes soient mieux harmonisées, plus minutieusement préparées et plus transparentes” (document SCCR/1/2). Le comité a tenu sa première session en 1998. Sa quarante‑sixième session se tiendra du 7 au 11 avril 2025.

Ordre du jour indicatif et approche flexible : cet ordre du jour annoté présente le temps que le Secrétariat propose d’allouer au SCCR, compte tenu du principe du respect de l’équilibre du temps entre les trois principales questions de fond à l’ordre du jour. Comme il ressort du résumé du président de la quarante‑cinquième session du SCCR, la répartition du temps est indiquée comme suit dans le présent ordre du jour annoté : “*(…) la durée de quatre jours et demi devrait être répartie de manière égale entre la radiodiffusion, les limitations et exceptions et les questions diverses, y compris le droit d’auteur dans l’environnement numérique, le droit de suite, les droits des metteurs en scène et le droit de prêt public, une fois les points préliminaires et administratifs de l’ordre du jour traités*”.

Pour de plus amples informations sur la session précédente, le Résumé présenté par le président (SCCR/45/SUMMARY BY THE CHAIR) et les déclarations communiquées pour la quarante‑cinquième session du SCCR (SCCR/45/INF/STATEMENTS) sont disponibles sur la page Web consacrée à la quarante‑cinquième session du SCCR à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=80924>.

Conformément à la décision de l’Assemblée générale, le Secrétariat n’établit plus de rapport depuis la quarante‑deuxième session du SCCR. En revanche, l’enregistrement de la réunion précédente peut être consulté sur la page de diffusion sur le site Web de l’OMPI, sous forme de vidéo à la demande à l’adresse <https://webcast.wipo.int/home>. Les transcriptions générées par ordinateur de la réunion précédente peuvent être téléchargées sur la page de diffusion sur le Web de chaque session sous l’icône de téléchargement à droite.

**Premier jour – Lundi 7 avril 2025**

### ***Ouverture de la session et protection des organismes de radiodiffusion***

10 h 00 – 10 h 20 **Point 1 de l’ordre du jour :** Ouverture de la session : Allocution de la vice‑directrice générale et du président

**Point 2 de l’ordre du jour :** Adoption de l’ordre du jour de la quarante‑sixième session

**Document :** [*Projet d’ordre du jour*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=640601) (document SCCR/46/1 Prov.), disponible sur la page Web de la réunion, à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86568>.

**Point 3 de l’ordre du jour :** Accréditation de nouvelles organisations non gouvernementales

**Document :** [*Accréditation d’organisations non gouvernementales*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=641423) (document SCCR/46/2), disponible sur la page Web de la réunion, à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86568>.

10 h 20 – 10 h 30 Brève description du déroulement de la réunion et des méthodes de travail par le président et le Secrétariat

10 h 30 – 11 h 00 Déclarations liminaires des coordonnateurs de groupes

11 h 00 – 11 h 20 Pause café[[1]](#footnote-2)

11 h 20 – 13 h 00 Ouverture du **point 4 de l’ordre du jour :** Protection des organismes de radiodiffusion

**Documents** : [*Projet de Traité de l’OMPI sur la protection des organismes de radiodiffusion*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=641471) (document SCCR/46/3); les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86568>.

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑cinquième session du SCCR, le *Projet de Traité de l’OMPI sur la protection des organismes de radiodiffusion* (document SCCR/45/3) a été présenté par le président, les vice‑présidents et les rapporteurs, puis un débat dans un cadre informel s’est tenu. Le président a annoncé qu’un projet révisé serait établi pour la session suivante.

**Quarante‑sixième session du SCCR** : Un exposé sera présenté par le président, les vice‑présidents et les facilitateurs sur le *Projet de Traité de l’OMPI sur la protection des organismes de radiodiffusion* (document SCCR/46/3), révisé sur la base des observations des délégations lors de la quarante‑cinquième session du SCCR. Le comité se réunira ensuite en séance informelle pour examiner ce texte et les prochaines étapes possibles, et examinera s’il convient ou non de recommander à l’Assemblée générale de l’OMPI de convoquer une conférence diplomatique.

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 16 h 00 Suite du point 4 de l’ordre du jour

16 h 00 – 16 h 20 Pause café

16 h 20 – 18 h 00 Suite du point 4 de l’ordre du jour

**Deuxième jour – Mardi 8 avril 2025**

### ***Protection des organismes de radiodiffusion et limitations et exceptions***

10 h 00 – 11 h 00 Suite du point 4 de l’ordre du jour

11 h 00 – 11 h 20 Pause café

11 h 20 – 13 h 00 Suite du point 4 de l’ordre du jour

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 16 h 00 Conclusion des travaux sur le point 4 de l’ordre du jour

16 h 00 – 16 h 20 Pause café

16 h 20 – 18 h 00 Ouverture du **point 5 de l’ordre du jour** : Limitations et exceptions en faveur des bibliothèques et des services d’archives et **point 6 de l’ordre du jour** : Limitations et exceptions en faveur des établissements d’enseignement et de recherche et des personnes ayant d’autres handicaps

**Documents** : Proposition des États‑Unis d’Amérique figurant dans la [*version mise à jour du document intitulé “Objectifs et principes concernant les exceptions et limitations en faveur des bibliothèques et des services d’archives” ([la version précédente portait la cote] SCCR/26/8)*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=622473) (document SCCR/44/5); [*Projet de proposition du groupe des pays africains pour la mise en œuvre du programme de travail sur les exceptions et limitations*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=622548) (document SCCR/44/6) relatif au [*Programme de travail sur les exceptions et limitations*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=603511) adopté en mars 2023 (document SCCR/43/8 Rev.)*;* [*Projet de plan de mise en œuvre du Programme de travail sur les exceptions et limitations*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=630105) établi par le Secrétariat à la demande des États membres durant la quarante‑cinquième session du SCCR (document SCCR/45/10 Prov.); les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86568>.

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑cinquième session du SCCR, Le Secrétariat a présenté le “Projet de plan de mise en œuvre du programme de travail sur les limitations et exceptions et observations préliminaires reçu au 29 mars 2024” (document SCCR/45/6). La délégation des États‑Unis d’Amérique a donné des explications sur le document intitulé “Version mise à jour du document intitulé ‘Objectifs et principes concernant les exceptions et limitations en faveur des bibliothèques et des services d’archives’ (SCCR/26/8)” (document SCCR/44/5), présenté précédemment à la quarante‑quatrième session du SCCR en novembre 2023. Le comité s’est interrogé en séance plénière et en séance informelle sur le document à utiliser comme base pour les travaux sur les prochaines étapes. Il a été demandé au Secrétariat, au cours des sessions, d’établir un document de travail informel (*Document existant*) qui a été publié ultérieurement et renommé *Projet de plan de mise en œuvre du programme de travail sur les limitations* et *exceptions* (document SCCR/45/10 Prov.). Les États membres ont été invités à envoyer leurs observations sur le document SCCR/45/10 Prov. jusqu’au 15 octobre 2024, afin que le Secrétariat puisse mener une série de consultations avec les coordonnateurs de groupe et les États membres intéressés, en vue de publier un projet de plan de mise en œuvre pour qu’il puisse être examiné lors de la quarante‑sixième session du SCCR. Les membres du bureau ont poursuivi, sur la base des observations reçues, les consultations sur la voie à suivre en prévision de la réunion.

**Quarante‑sixième session du SCCR** : Des discussions seront organisées sur 1) la voie à suivre concernant le plan de mise en œuvre du *Programme de travail sur les exceptions et limitations* (document SCCR/43/8 Rev.) et 2) la proposition des États‑Unis d’Amérique figurant dans le document intitulé *“Version mise à jour du document intitulé ‘Objectifs et principes concernant les exceptions et limitations en faveur des bibliothèques et des services d’archives’ (SCCR/26/8)”* (document SCCR/44/5), présenté en novembre 2023.

**Troisième jour – Mercredi 9 avril 2025**

### ***Limitations et exceptions***

10 h 00 – 11 h 00 Suite des points 5 et 6 de l’ordre du jour

11 h 00 – 11 h 20 Pause café

11 h 20 – 13 h 00 Suite des points 5 et 6 de l’ordre du jour

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 16 h 00 Suite des points 5 et 6 de l’ordre du jour

16 h 00 – 16 h 20 Pause café

16 h 20 – 18 h 00 Suite des points 5 et 6 de l’ordre du jour

**Quatrième jour – Jeudi 10 avril 2025**

### ***Limitations et exceptions et questions diverses***

10 h 00 – 11 h 00 Suite et conclusion des travaux sur les points 5 et 6 de l’ordre du jour

11 h 00 – 11 h 20 Pause café

***Autres questions***

11 h 20 Ouverture du **point 7 de l’ordre du jour** : Autres questions

#### Droit de prêt public

11 h 20 – 12 h 10 **Documents :** [*Proposition concernant l’inscription d’une étude sur le droit de prêt public à l’ordre du jour et dans les travaux futurs du Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=523176) (document SCCR/40/3 Rev.2); [*Étude exploratoire sur le droit de prêt public*](https://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=642371) (document SCCR/45/7 Rev.); [Annex: Reports of Countries Operating an Active PLR System](https://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=642391) (SCCR/45/7 REV. ANNEX I); [Annex II: Countries with Provisions for Lending (without an active PLR system)](https://www.wipo.int/meetings/en/doc_details.jsp?doc_id=642372) (SCCR/45/7 REV. ANNEX II); les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86568>*.*

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑cinquième session, l’*Étude exploratoire sur le droit de prêt public* (document SCCR/45/7) a été présentée par son auteure, Mme Sabine Richly, puis une séance de questions‑réponses a eu lieu. Les délégations ont été invitées à envoyer leurs observations sur l’étude jusqu’au 15 octobre 2024, afin qu’une version révisée puisse être établie.

**Quarante‑sixième session du SCCR** : Le président invitera Mme Sabine Richly à présenter la version mise à jour de l’*Étude exploratoire sur le droit de prêt public* (document SCCR/45/7 Rev.), puis un débat sera organisé sur ce thème.

#### Proposition concernant une étude sur les droits des auteurs d’œuvres audiovisuelles et leur rémunération pour l’exploitation de leurs œuvres

12 h 10 – 12 h 50 **Document :** [*Proposition d’une étude sur les droits des auteurs audiovisuels et leur rémunération pour l’exploitation de leurs œuvres*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=622591) (document SCCR/44/7), disponible sur la page Web de la réunion, à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86568>*.*

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑quatrième session du SCCR, la délégation de la Côte d’Ivoire a présentéune *Proposition d’une étude sur les droits des auteurs audiovisuels et leur rémunération pour l’exploitation de leurs œuvres* (document SCCR/44/7). À la quarante‑cinquième session du SCCR, le comité a examiné la proposition.

**Quarante‑sixième session du SCCR** : Le président invitera le comité à examiner la proposition.

#### Droits des metteurs en scène

12 h 50 – 13 h 00 **Document :** [*Étude sur les droits des metteurs en scène de théâtre*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=539751) (documents SCCR/41/5), disponible sur la page Web de la réunion, à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86568>.

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑cinquième session du SCCR, le Secrétariat a fait le point sur l’état d’avancement des travaux en cours.

**Quarante‑sixième session du SCCR** : Le président invitera le Secrétariat à présenter un rapport sur l’état d’avancement des travaux.

13 h 00 – 14 h 30 Pause déjeuner[[2]](#footnote-3)

#### Séance d’information

14 h 30 – 18 h 30[[3]](#footnote-4) Une séance d’information sur le droit d’auteur et l’intelligence artificielle générative sera organisée conformément à la demande formulée par les membres du SCCR.

**Documents :** [*Séance d’information sur le droit d’auteur et l’intelligence artificielle – Programme provisoire*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=643180) (SCCR/46/5 Prov.); les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86568>.

**Rappel des activités récentes** : Conformément à la demande formulée par les États membres lors de la quarante‑quatrième session du SCCR, le Secrétariat a organisé une “Séance d’information sur les perspectives et les enjeux liés à l’intelligence artificielle générative en matière de droit d’auteur” (voir les documents SCCR/45/5, SCCR/45/8 Prov. et SCCR/45/9 Prov.) à la quarante‑cinquième session du SCCR. Après cette session, le Secrétariat a été invité à organiser une séance d’information complémentaire lors de la quarante‑sixième session du SCCR, au titre du point de l’ordre du jour consacré au droit d’auteur dans l’environnement numérique.

**Quarante‑sixième session du SCCR** : Le comité organisera une séance d’information sur le droit d’auteur et l’intelligence artificielle générative afin d’échanger des informations sur les initiatives actuelles ou prévues menées à l’échelle nationale ou régionale pour aborder l’interaction entre le droit d’auteur et l’IA générative.

**Cinquième jour – Vendredi 11 avril 2025**

### ***Autres questions et clôture de la session***

#### Droit d’auteur dans l’environnement numérique

10 h 00 – 11 h 00 **Documents :** [*Projet de programme de travail sur le droit d’auteur dans l’environnement numérique*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=629272)(document SCCR/45/4),présenté par le groupe des pays d’Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC*)*. Ce document fait suite à la précédente [*Proposition relative à un examen du droit d’auteur dans l’environnement numérique*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=602785) (document SCCR/43/7), présentée à la quarante‑troisième session du SCCR; les documents connexes antérieurs sont disponibles sur la page de la réunion à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86568>.

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑cinquième session du SCCR, le GRULAC a présenté le *Projet de programme de travail sur le droit d’auteur dans l’environnement numérique* (document SCCR/45/4) et a renouvelé la demande tendant à faire du droit d’auteur dans l’environnement numérique un point permanent de l’ordre du jour du comité. Le comité a examiné la proposition et il a été convenu de poursuivre les discussions à la quarante‑sixième session du SCCR.

**Quarante‑sixième session du SCCR** : Les discussions porteront sur le *Projet de programme de travail sur le droit d’auteur dans l’environnement numérique* (document SCCR/45/4),y compris l’intelligence artificielle.

11 h 00 – 11 h 20 Pause café

#### Droit de suite

11 h 20 – 12 h 20 **Documents :** [*Instrument de l’OMPI relatif au droit de suite des artistes – Partie 1*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=602473) (document SCCR/43/INF/2 Rev.); [*Instrument de l’OMPI relatif au droit de suite des artistes – Deuxième partie*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=629427)(document SCCR/45/INF/2 Rev.); ces documents sont disponibles sur la page Web de la réunion, à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=86568>.

**Rappel des activités récentes** : À la quarante‑troisième session du SCCR, M. Sam Ricketson a présenté la première partie de l’*Instrument de l’OMPI relatif au droit de suite des artistes* (document SCCR/43/INF/2 Rev.), l’accent étant mis sur le cadre juridique. À la quarante‑cinquième session du SCCR, le Secrétariat a présenté la deuxième partie de l’*Instrument de l’OMPI relatif au droit de suite des artistes* (document SCCR/45/INF/2 Rev.), l’accent étant mis sur les aspects pratiques de l’administration d’un régime de droit de suite des artistes au niveau national. Les délégations ont été invitées à envoyer leurs observations jusqu’au 15 octobre 2024, afin qu’une version révisée de l’instrument puisse être établie pour la prochaine session du SCCR.

**Quarante‑sixième session du SCCR** : Le président invitera M. Ricketson à présenter la deuxième partie de l’*Instrument de l’OMPI relatif au droit de suite des artistes* (document SCCR/45/INF/2 Rev.), puis un débat sera organisé sur ce thème.

#### Autres questions

12 h 20 – 13 h 00 Le président demandera si d’autres questions doivent être examinées par le comité. La délégation du Canada sera invitée à présenter la [*Proposition d’étude sur la protection des normes techniques au titre du droit d’auteur*](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=642834) (document SCCR/46/4).

13 h 00 – 15 h 00 Pause déjeuner

15 h 00 – 16 h 00 Ouverture du **point 8 de l’ordre du jour** : Clôture de la session : présentation du résumé du président; déclarations de clôture des coordonnateurs de groupes.

16 h 00 – 16 h 20 Pause café

16 h 20 – 18 h 00 Suite et conclusion du point 8 de l’ordre du jour.

[Fin du document]

1. Du café sera disponible aux heures prévues pour les pauses café. Toutefois, le président peut décider de ne pas interrompre la réunion pendant toutes ces pauses ou une partie de celles‑ci. [↑](#footnote-ref-2)
2. Il est proposé de raccourcir la pause déjeuner de 30 minutes afin de laisser plus de temps pour la séance d’information. [↑](#footnote-ref-3)
3. Du café sera disponible entre 15 h 00 et 15 h 30 à l’extérieur de la salle. [↑](#footnote-ref-4)